

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41352
REDACTION: Galata, Çınar Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Ağrefendi Cad Kahrman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

L'odieuse tentative d'attentat contre Atatürk

Une mise au point
Ankara, 26 A. A. — Parmi les publications de la presse étrangère, figurent des écrits laissant sous-entendre qu'un pays étranger se trouverait mêlé à l'affaire du complot.

Suivant notre enquête auprès des personnalités autorisées, des lire n'ont pas été découvertes en possession des personnes arrêtées.

Les suppositions de la presse hellénique amie suivant lesquelles l'Italie aurait des vues sur l'Anatolie ne trouvent pas d'échos ici et ne donnent lieu à aucune sorte d'appréhension.

L'arrestation d'Ethem et de Reşit Amman, 26 A. A. — Reuter communique :

A la suite de l'enquête ouverte relativement au complot tramé contre Atatürk, la police transjordanienne arrêta à Amman deux frères dont l'un, Çerkes Ethem, qui servit sous la révolution turque, puis passa à l'ennemi.

L'imposante manifestation de nos concitoyens israéliétes

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé hier, nos concitoyens israéliétes profitant de ce que c'était hier un samedi, ont célébré des services d'action de grâces dans toutes les synagogues de notre ville, pour remercier l'Eternel d'avoir préservé les précieux jours de notre Président. L'affluence était particulièrement considérable au temple Keneseth Israël. L'encensement était boudée de fidèles bien avant l'heure fixée pour la cérémonie. La plupart des assistants étaient debout et il fallut, littéralement, refuser l'accès du temple aux fidèles qui continuaient à arriver.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons reconnu le Dr. Abrevaya, député de Nigde, les dirigeants de la communauté, au complet, les membres des conseils laïcs et religieux du grand Rabbinate, les présidents des oeuvres juives de bienfaisance de notre ville, et aussi d'officiers des armées de terre et de mer. La cérémonie débuta par la marche de l'Indépendance, chantée par un groupe d'élèves, sous la direction du M^o Goldenberg.

Me Marco Nahoum-Nom, président du secteur Galata - Beyoglu - Şişli, ouvrit la série des discours. Avec une éloquence frémissante, il félicita ceux qui ont osé vouloir attenter aux précieux jours d'Atatürk.

Ce fut ensuite le tour du Rév. Dr. Marcus, chef de la communauté israélite achénazite, qui attira l'attention de l'auditoire sur les mérites de notre Chef et sur ce que lui doit l'élément juif. «Ce nom cher à la Turquie républicaine, dit-il, sonne comme un chant de victoire ; il demeure le symbole du patriotisme ardent et résolu.»

Après une invocation du Rév. Raphael Saban, pour que Dieu protège Atatürk en lui accordant une longue vie pour le bien de la nation, le chef Rabbini de la communauté, le Rév. Palatchi fit un sermon spécial pour notre vénéré Président et pour la République.

La cérémonie, modeste mais imposante, prit fin par l'exécution de la marche du 10ème anniversaire de la République. La manifestation d'hier a revêtu un caractère vraiment national et profondément démocratique. Ce fut une belle affirmation de la vénération sans réserve de nos compatriotes israéliétes pour Atatürk et de leur attachement au régime qu'il a créé.

Une réforme générale de notre organisation judiciaire

On mande d'Ankara à notre confrère le Tan, que le ministre de la Justice a pris des décisions très importantes qui se traduiront sous la forme de projets de lois, en partie déjà soumis au Kamutay ou sur le point de lui être soumis.

Voici quelques-unes de ces décisions déjà prises :

— Le projet de loi qui concerne les avocats s'inspire des dispositions des lois en vigueur en Italie, Roumanie, Yougoslavie, Autriche et Allemagne. Pour le moment, ce n'est là qu'un avant-projet qui ne deviendra définitif qu'après que les intéressés auront fait connaître leurs avis. Le but poursuivi est de faire des avocats une organisation idéale aidant les juges à faire éclater la vérité et non pas s'ingéniant à utiliser les rouages du mécanisme judiciaire pour faire dévier la vérité en faveur de l'inculpé. On va établir la méthode du casier judiciaire pour les condamnés et les détenus.

Sans rien leur faire perdre de leur valeur, on va réduire les formalités des informations judiciaires pour accélérer les procès.

Actuellement, ce dont on se plaint le plus c'est de ne pas pouvoir trouver, vu le mauvais état des archives, les dossiers anciens, ou les renseignements qui sont nécessaires. Se basant sur le règlement ad hoc existant en Autriche, on obtiendra dès sa mise en application :

- a) la célérité dans le contrôle et l'inspection ;
- b) la marche en quelque sorte automatique, des affaires ;
- c) l'unification de la méthode de travail dans les greffes, y compris celles du classement ;
- d) une grande perte de temps sera économisée.

Le nouveau projet de loi concernant les notaires vise à faire de nos notariats de réelles institutions de service public, et celui qui vise la nouvelle organisation du Ministère de la Justice envisage la création à nouveau des tribunaux de première instance.

D'autre part, pour éviter les stationnements dans les couloirs des palais de justice, les heures figurant dans les citations seront celles auxquelles les procès se dérouleront.

On pense supprimer les huissiers et confier à l'administration des Postes le soin de distribuer les citations.

Deux bureaux des statistiques seront créés, l'un au Ministère et l'autre à la Cour de Cassation. Les tribunaux y adresseront des relevés indiquant le résumé de leurs travaux. Ces bureaux suivront pas à pas non seulement la marche des affaires judiciaires, le travail fourni par les juges, mais permettront aussi de voir quels sont les tribunaux où les affaires affluent pour prendre les mesures nécessaires.

Comme nous l'avons déjà annoncé, on construira à l'île Imrali, une grande prison dans laquelle les détenus s'adonneront à divers métiers et notamment au tissage des tapis.

Des modifications sont également prévues dans le code civil et pénal, notamment en ce qui concerne les délais d'opposition qui arrêtent le cours de la justice.

La grêle à Ula

La grêle est tombée dans la région d'Ula (Muğla). Les grêlons avaient la grosseur d'une noix. Les vieillards assurent n'avoir rien vu de pareil, de mémoire d'homme.

Les bandits mexicains

Mexico, 26. — Au cours d'une rencontre entre les troupes fédérales de l'Etat de Jalisco, cinquante deux bandits ont été tués. Les cadavres ont été exposés pour servir d'exemple à la population.

Un crâne humain en forme de tête de chien

Budapest, 26. — Près de Chongrad, on a découvert le crâne d'un guerrier tartare, ayant la forme d'une tête de chien. Les Tartares avaient la coutume, en effet, de se former l'ossature de la tête de façon à se rendre plus terrifiants pour les ennemis.

Une pension à 60 ans

Chicago, 26. — La foule a assisté au premier congrès des partisans de Tanensud pour l'attribution d'une pension de deux cents dollars par mois à tous les Américains, depuis soixante ans d'âge.

Nos articles d'exportation

Sur la demande de sa succursale d'Alexandrie, le Türkofis lui enverra, ces jours-ci, les échantillons de nos divers articles d'exportation.

Un message de M. Mussolini aux Chemises Noires

Les sanctions, "un crime absurde destiné à augmenter le désordre et la misère entre les nations"

Les Italiens, dignes de ce nom, s'organiseront pour la plus acharnée des défenses

Rome, 27. — La «Feuille d'ordres» du Parti National Fasciste contient l'appel suivant :

Chemises Noires de toute l'Italie ! Le treizième anniversaire de la Marche sur Rome trouve le peuple italien réuni et groupé autour du Régime, en une masse compacte, spirituellement mobilisée depuis le 2 octobre par une réunion unique dans l'histoire et prêt à tout événement.

Treize ans de régime ne sont pas passés en vain ; le monde des egoïsmes ploutocratiques et conservateurs est contraint d'en prendre acte.

Ceux qui s'apprentent à consommer à nos dépens la plus odieuse des injustices s'apercevront que le peuple italien est capable d'un héroïsme égal à celui de ses soldats qui ont vengé la gloire d'Adoua et apporté la civilisation sur une portion de terre africaine.

Une année chargée d'événements s'achève. L'an XIVe du Régime, nous le saurons dans un style guerrier, les drapeaux déployés, avec tout l'élan de notre foi, avec toute notre volonté désormais trempée par d'innombrables et très dures épreuves.

Chemises Noires de toute l'Italie : Celle-ci est l'époque où il faut sentir l'orgueil de vivre et de combattre.

C'est l'époque où un peuple mesure à l'étalon des forces qui lui sont hostiles sa capacité de résistance et de victoire, devant un siège économique que l'histoire flétrira comme un crime absurde destiné à accroître le désordre et la misère entre les nations.

Tous les Italiens dignes de ce nom lutteront en s'organisant dans la plus acharnée des défenses ; ils feront la distinction entre les amis et les ennemis ; ils se rappelleront longtemps. Ils transmettront le souvenir et l'enseignement des héros aux fils et aux petits-fils.

Rome, 27. — Message du Duce aux Chemises Noires :

Légionnaires de la Révolution : Vous devez être en première ligne, dans le devoir et le sacrifice.

C'est là le seul privilège dont vous devez être fiers.

A tout moment, je suis sûr qu'à tout appel, vous répondrez en adressant immédiatement au ciel le cri des vieilles légions auquel s'uniront 44 millions d'Italiens : A noi !

Mussolini

Les bases d'un accord suivant les journaux italiens

Rome, 26. — Les journaux italiens relèvent qu'il y a un fait dont on n'a pas suffisamment tenu compte, c'est-à-dire l'existence de traités formels entre l'Angleterre, la France et l'Italie, en 1906, et entre l'Angleterre et l'Italie, en 1925. Le second de ces traités est postérieur à la conclusion du Covenant et à l'admission de l'Ethiopie à la S. D. N. Il s'agit d'engagements d'honneur qui doivent être respectés. Le Comité des Cinq a reconnu ces traités et leur pleine validité.

Or, dans tous ces documents diplomatiques dont l'efficacité se trouve ainsi confirmée, l'Ethiopie n'est jamais intervenue comme partie contractante et n'a pas été invitée à accepter les conventions intervenues en dehors d'elle. Elle n'avait pas voix au chapitre.

On ne saurait, par conséquent, faire intervenir aujourd'hui le Négus pour intervenir ou empêcher l'application des traités solennellement ratifiés.

D'autre part, il est un autre « fait », un fait nouveau celui-ci, dont il faut aussi tenir compte : c'est que l'Italie ne se présente pas en Ethiopie sous l'aspect de l'Agresseur, mais bien du Libérateur. Elle rétablit l'ordre, met fin à l'anarchie, libère les esclaves, autant de tâches essentiellement « sociétaires ».

Paris, 27. — La situation est trop délicate pour que l'on se livre à des indiscretions. Les faux bruits ne naissent que trop rapidement et leur action est souvent néfaste.

L'Angleterre est entrée dans la voie des mesures de coercition contre l'Etat agresseur. Toute infraction aux sanctions financières sera punie de prison. L'activité reprendra le 31 octobre à

Un marché a-t-il été conclu entre Londres et Washington?

Washington, 27 A. A. — On croit que la réponse des Etats-Unis au mémorandum de Genève sur les sanctions contiendrait un appel des Etats-Unis en faveur de la paix et ne serait pas seulement une simple récapitulation de la ligne de conduite suivie par Washington depuis le début de l'affaire éthiopienne.

La rédaction de cette réponse aurait été influencée par les conversations menées secrètement avec l'Angleterre depuis une semaine.

Le département d'Etat aurait consenti à soutenir l'action britannique à Genève dans les limites imposées par la politique intérieure, en échange de la promesse anglaise de soutenir le point de vue américain lors de la prochaine conférence navale, et de s'opposer à l'accord de parité avec le Japon.

Les pourparlers en cours

Londres, 27 A. A. — Le gouvernement français communiqua au cabinet les propositions italiennes susceptibles de servir de base au règlement du conflit italo-éthiopien. On croit que l'Angleterre n'acceptera pas les suggestions, au moins sous leur forme courante.

Cependant, le cabinet garde un contact étroit avec Paris afin d'examiner en commun toutes les possibilités de négociation et de modification des propositions italiennes.

Les milieux politiques soulignent que le cabinet prit toutes les mesures nécessaires pour l'application des sanctions financières.

L'Italie se prépare

Rome, 26. — Les journaux relèvent

La situation militaire

Le Duc de Bergame assume le commandement des troupes qui opèrent dans le Tigrè

Front du Nord

De nombreux indices semblent annoncer que la pénétration des troupes italiennes dans le Tigrè est sur le point d'être accentuée et étendue. Enregistrons d'abord cette dépêche :

Agadamou, 26. — Le Duc de Bergame a assumé le commandement des troupes qui avancent dans le Tigrè.

Le Duc de Bergame est fils de feu le Duc de Gènes. Il avait quitté Tarante, on s'en souvient, le 29 septembre dernier, à bord du Saturnia, à la tête de troupes de la division «Gran Sasso», et salué par le prince-héritier, Humbert de Piémont, et le Duc de Pistoia. La présence d'un membre de la Maison de Savoie à la tête des troupes qui opèrent dans le Tigrè revêt une portée morale singulière et dit assez l'importance que l'on attribue aux événements militaires qui sont à la veille de s'accomplir.

Le communiqué No. 29, du ministère de la presse et de la propagande, transmis, hier, par la radio de Rome, annonce que

les troupes du général Pirzio-Biroli ont reçu l'ordre d'avancer pour appuyer l'action des avant-gardes détachées au-delà de la ligne Adigrat-Adoua-Azoum.

Rappelons que la colonne Pirzio-Biroli, constitue la colonne centrale du dispositif italien dans le Tigrè. Elle avait occupé Entisicio, à peu près à mi-distance entre Adigrat et Adoua. Les deux extrémités des lignes italiennes dans le Tigrè sont marquées actuellement par le massif de l'Adagamous, à l'Est, et les montagnes qui dominent la ville d'A-

les multiples préparatifs auxquels procède l'Italie en vue de faire face aux sanctions. On signale notamment que l'exploitation des mines de l'Arsa, dans la région de Pola, s'intensifiera et la production annuelle sera portée à 1.300.000 tonnes.

Le charbon de l'Arsa est particulièrement apprécié pour les besoins des bateaux. En outre, l'électrification des deux principales lignes de chemin de fer de la péninsule, la ligne Florence-Rome et celle de Rome-Naples assurera une économie de 1.100.000 tonnes de charbon par an.

Les adhésions aux sanctions

Londres, 26 A. A. — Les sanctions financières contre l'Italie entreront en vigueur en Grande-Bretagne le 29 octobre.

Genève, 26. — Jusqu'ici le secrétariat de la Ligue des Nations a été saisi de 28 adhésions pour l'application de l'embargo sur les envois d'armes et de munitions à destinations de l'Italie, sept adhésions aux mesures financières, une (celle de l'Union sud-africaine), pour les sanctions économiques.

L'Autriche fournira de la fonte et de l'acier à l'Italie

Rome, 26. — Le gouvernement italien et le ministre d'Autriche ont échangé des notes en vertu desquelles il est décidé que l'Italie importera 150.000 quintaux de fonte et 100.000 quintaux d'acier.

Le charbon tchécoslovaque

Prague, 26. — La direction des mines d'Ostrava a conclu un contrat avec l'Italie pour la fourniture de charbon.

Les soumissions

En dépit des menaces de représailles du Ras Seyoum, les soumissions continuent. «Chaque jour, dit une dépêche d'Entisicio, en date d'hier, des notables passent les lignes et demandent la protection des troupes italiennes.»

Le communiqué No. 29 en cite toute une série. Ce sont, notamment, celle de Ligg Iounno Amlac, fils de feu Tesfai, de Azruddi, qui s'est présenté aux autorités militaires au Sud de l'Agame, avec 50 hommes. Ligg Iounno Amlac appartenait au groupe des «fitaourari» de Gabroun, sous la dépendance du Ras Seyoum. Le «fitaourari» Debeb, de Azahadia, s'est soumis aux autorités italiennes, à Adigrat. Le degiacc Aybasa Abzaha, de Azelhimbiat, accompagné de son frère, a demandé à Adoua, d'être autorisé à démontrer sa loyauté envers le gouvernement italien, en versant son sang sous le drapeau tricolore.

La politique de terrorisme inaugurée par le Ras Seyoum en vue d'enrayer ces déflections semble les encourager au contraire, ainsi que le signale la dépêche suivante :

Asmara, 26. — Sur tout le front, des notables et des militaires se présentent aux autorités suivis de gens armés et des populations demandant aide et protection contre les déprédations perpétrées par les bandes fidèles au Négus.

Les bandes du Ras Seyoum, notamment, continuent à razzier les villages se trouvant à proximité des territoires occupés. Les bandes d'indigènes italiens ont reçu l'ordre de faire des reconnaissances afin de protéger les villages se trouvant en dehors des lignes.

Ras Seyoum, dit une dépêche d'Axoum, aurait fait emprisonner Grasmasc Bravin

Madacachia qui poussait les habitants à se soumettre aux Italiens.

L'activité aérienne

Les correspondants des journaux français signalent qu'indépendamment des troupes du Ras Seyoum, qui se concentrent aux abords des lignes italiennes, dans le Tigrè, Ras Kassa grouperait 100.000 hommes plus à l'Ouest, vers la frontière du Soudan.

Les reconnaissances aériennes italiennes ont confirmé la concentration de forces massives ennemies dans la zone d'Am ba Alagi, près de Makallé et dans la zone de Tembien.

A propos de l'activité aérienne sur ce front, on signale l'épisode suivant :

Asmara, 26. — Trois appareils de l'escadrille «Disperata», commandée par le capitaine Ciano, ont exécuté, hier, un vol de reconnaissance de quatre heures, au-dessus de Makallé et du district de Tembien. Ayant été l'objet d'une fusillade et d'un feu de mitrailleuses, l'escadrille y répondit vigoureusement en volant à très basse altitude. A cette occasion, les aviateurs ont pu constater une fois de plus que la population agitée des drapeaux blancs en signe de soumission.

Au-dessus de Makallé, l'escadrille «Disperata» a été rejointe par l'escadrille «Testa di Leone», dont fait partie Bruno Mussolini.

Les appareils sont rentrés à Asmara au bout de quatre heures de vol, au cours desquelles ils ont couvert huit cents kilomètres.

Huit journalistes, dont cinq étrangers et trois italiens, ont participé à cette reconnaissance.

Front du Sud

On communique de Mogadiscio que le pays des Chiavelli, actuellement en possession des Italiens, est la zone la plus prospère du bassin de l'Oued Chebelli. On y compte 20.000 ex-esclaves, libérés par l'intervention des armes italiennes, et qui brûlent de se venger de leurs oppresseurs, ainsi que des razzieurs abyssins qui étaient leur cauchemar. La rive gauche de l'Oued Chebelli est aux mains des Italiens sur une longueur de 100 et une largeur de 20 kilomètres.

C'est de Calaffo, localité récemment conquise, à 100 kilomètres de Moustahil, sur la route de Harrar, que sont datées les dernières dépêches du front sud. En voici une, particulièrement significative :

Calaffo, 26. — De nombreux chars armés appartenant aux troupes coloniales de la Somalie ont poursuivi leur avance dans l'Ogaden en pénétrant dans la vallée de Bouré où ils ont surmonté une notable résistance de la part des groupes abyssins qui ont été mis en fuite. Les Italiens ont fait plusieurs prisonniers.

La fin du sultan des Chiavelli

Nous avions relaté, il y a quelques jours, les épisodes mouvementés de la carrière du sultan des Chiavelli, Olo Dinle. On se souvient qu'après sa déposition par l'envoyé du Négus, on avait désigné pour lui succéder sur le trône de ses pères, un chef de tribu, son rival, Mohammed Hasan II. Le correspondant de Paris-Soir, à Mogadiscio, annonce que le nouveau sultan a été tué au cours d'une rencontre avec les partisans de son prédécesseur, qui combattent comme auxiliaires de l'armée italienne. La veuve et les orphelins de Mohammed Hasan II, capturés par les vainqueurs, ont été amenés à Mogadiscio, où ils se trouveront sous la protection des autorités italiennes.

Sur la route de Harrar

Dagnerei, 26. — On apprend que Vehib pacha a ordonné aux Ethiopiens de rendre impraticables les routes et les sentiers conduisant au Harrar et d'ouvrir des grands trous masqués afin de «capturer» les tanks.

Tous les fuyards du Harrar décrivent la grande misère de l'armée éthiopienne. Le moindre signe de mécontentement toute-fois, est puni de mort. Les autorités et les soldats obligent les habitants à se livrer à des manifestations sur les places publiques. Des femmes qui pleurent le départ de leurs maris et de leurs fils ont été battues et jetées en prison.

L'abolition des postes étrangères

(19 octobre 1914)

Nous avons évoqué, hier, l'abolition des capitulations en Turquie. Nous voulons dire un mot également sur l'abolition des bureaux de poste étrangers qui en a été le corollaire.

Le 19 octobre 1914, premier jour de l'application de la décision concernant l'abrogation des capitulations, les offices postaux étrangers ont été fermés, et les courriers arrivés de l'étranger ont été remis, pour la distribution, aux bureaux de poste ottomans.

Les premières guichetières

Par mesure de précaution, quarante nouveaux employés avaient été engagés une semaine auparavant à la suite d'un examen roulant sur le turc, le français et les langues du pays. Ils avaient été répartis entre Istanbul, Galata et Beyoğlu.

Outre ces nouveaux engagés, le département avait distrait de son personnel central, un certain nombre de fonctionnaires qui avaient été placés dans les principaux bureaux pour y assurer la bonne marche du service.

Zeki bey avait signalé à cette occasion à la presse une innovation : la présence d'une guichetière à Beyoğlu et de deux autres à Istanbul — celles-ci des Musulmanes. Ces demoiselles avaient satisfait à des examens très sérieux. Elles parlaient en dehors des langues du pays, et d'une façon remarquable, le français, l'allemand, l'anglais. Il s'en était présenté d'autres.

On ne devait pas s'arrêter dans cette voie.

L'administration s'occupait également des locaux. On avait signalé des bureaux bien montés rue Voyvoda, à Galata, et on en apprêtait d'autres sur les quais, au Merkez Rihim Han, qui, par sa proximité du lieu d'accostage des courriers, devait rendre beaucoup de services.

Cette extension était destinée à prévenir quelque encombrement éventuel. D'autres créations — comme celle d'un bureau sur la place du pont, à Istanbul — étaient destinées à procurer des facilités au commerce.

De même à Mahmud Pasa d'Istanbul, où il avait fallu remplacer les bureaux étrangers fermés. Partout, on avait plus ou moins renforcé le personnel et installé des boîtes.

Tout cela fit que l'administration put envisager sans inquiétude l'avenir, lorsque le retour d'un état de choses normal dans les rapports postaux allait avoir pour conséquence d'activer les échanges.

Un timbre spécial avec surcharge

Les bureaux de poste étrangers en province avaient été fermés également, sans le moindre incident. Des mesures avaient été prises pour assurer la rapidité du service postal.

Le Tanin évaluait de 80 à 100.000 livres l'excédent des recettes qu'assurait au Trésor la suppression des postes étrangères.

Oskan efendi, alors ministre des postes, télégraphes et téléphones, avait inspecté en compagnie de son chef de cabinet les bureaux de poste ottomans nouvellement créés. « Dans l'après-midi, rapportent les journaux du temps, le ministre s'était rendu au palais et il avait été reçu en audience par le souverain à qui il avait présenté les nouveaux timbres-poste surchargés, créés à l'occasion de la suppression des capitulations. » Ces timbres sont aujourd'hui rares et très recherchés.

Un incident

La transition s'était opérée sans aucune difficulté. Il n'y eut qu'un seul incident.

Le 9 octobre, un communiqué de l'ambassade de France annonçant le renvoi aux bureaux expéditeurs des sacs postaux expédiés à l'adresse des postes françaises, avant le 30 septembre.

L'ambassade de France estimait que tous les sacs postaux expédiés avant le 30 septembre devaient être distribués par les postes françaises, tandis que l'administration ottomane soutenait que ces mêmes sacs devaient lui être remis, d'autant plus qu'elle avait prévenu, assez longtemps à l'avance, les administrations étrangères.

Tout le litige était là : au point de vue des principes, il n'y avait aucune divergence essentielle, car il restait bien définitivement acquis que l'abrogation même du régime des postes étrangères n'était pas en cause et que la France l'aurait pour tous les envois postérieurs au 1er octobre.

L'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Autriche, par contre, avaient autorisé les postes locales à distribuer leur courrier jusqu'au 19 octobre et cette opération s'était faite, à la satisfaction du principal intéressé : le public. La Russie n'avait pas admis le point de vue ottoman, mais l'incident, en ce qui la concernait n'avait pas pris un caractère bien vif.

Un commentaire caractéristique

« Nous sommes absolument convaincus, écrivait à ce propos le « Jeune Turc », que nos fonctionnaires sauront être à la hauteur de la tâche et des responsabilités qu'ils ont assumées. Depuis longtemps déjà, on a constaté un effort bien net de notre part, en vue de moderniser et d'intensifier notre service postal. Sous l'énergie impulsive de S. E. Oskan efendi, notre service postal est devenu le mieux outillé de tous les Balkans et il peut rivaliser, au point de vue de l'exactitude et de la correction, avec celui de maints grands

Etats. Nous avons, en abrogeant les postes étrangers, assumé l'obligation de l'améliorer sans cesse : nous ne faillirons pas à notre tâche.

« Mais, à côté des privilèges postaux, il en est d'autres qui ont, au point de vue générale, une importance autrement grande : pour ceux-là aussi, les puissances ont montré un esprit d'amicale conciliation dont nous avons lieu d'être satisfaits bien que, en agissant comme elles l'ont fait, elles n'ont, en somme, suivi que la voie de la justice et de l'équité.

« Là encore, nous avons, nous aussi, des devoirs à remplir : comme pour le service postal, en effet, dans l'application des mesures que la situation nouvelle nous impose, nous saurons montrer à la fois le tact et la fermeté indispensables pour dissiper certaines préventions que l'on essaie de faire naître.

« Certainement, tous nos dirigeants sont imbus de ces idées ; nous sommes sûrs que les agents d'exécution ne s'écarteront jamais de ces principes : nous savons que des instructions nettes, précises et sévères leur seront données par les autorités compétentes qui ont la volonté de démontrer la fausseté des préjugés que l'on s'efforçait d'entretenir contre nous.

« De telle sorte que la date mémorable que nous saluons ne marquera pas seulement l'abolition d'un régime d'oppression nationale, elle marquera surtout l'origine d'une ère nouvelle, celle où la Turquie, consciente de ses droits et de ses devoirs, marchera librement vers le progrès, vers la vie... »

Les éditoriaux de l'«ULUS»

Notre population

La direction de la statistique a communiqué, hier, les résultats du recensement : la population de la Turquie s'est élevée à 16.188.767 âmes. Depuis 1927, l'accroissement est de 2.540.497, ce qui représente une proportion de 23 pour mille. Nous dénotons, à ce propos, le record mondial, après l'U. R. S. S.

Nous savons que le recensement de 1927 avait été fait avec beaucoup de soin. Ce qui est important, c'est que la différence entre 13.648.270 habitants — chiffre établi alors — et 16.188.767 accuse une augmentation de l'ordre de plus de 20 pour mille.

Le sens de cette proportion est très grand : l'augmentation de la population d'un pays signifie l'existence d'une administration qui assure au public la sécurité et le calme, la possibilité de se consacrer à son activité. La Turquie reconstruite et prospère, est une des œuvres et un des titres de gloire de la République.

De 1911 à 1921, exactement en dix ans, la Thrace et l'Anatolie ont sacrifié toute leur jeunesse, à l'âge le meilleur, au cours de quatre guerres. Pendant ces années, les champs ont été vides ; les foyers se sont éteints ; jusqu'à la fondation de la République, la lutte n'avait été entreprise en Anatolie ni contre la fièvre paludéenne, ni contre aucune épidémie.

Les jeunes gens que l'on envoyait pour réprimer les révoltes qui se succédaient sans interruption, au désert, sous le règne du sultan Hamid et, à partir de 1908, en Albanie et en Anatolie, étaient tous les fils de l'Anatolie. Les montagnes et les plaines de cette même Anatolie n'avaient pas connu la paix et la sécurité.

Le fait que l'Anatolie était déserte n'était pas le résultat du manque de naissances ; c'est seulement la République qui a assuré la possibilité aux enfants, de grandir ; aux adultes, de vivre.

Il est hors de doute que, dans dix ans, nous dépasserons les 20 millions. Et nous ne tenons pas compte ici des émigrés qui viendront du dehors. Nous ne faisons pas entrer non plus dans le calcul le regain de vitalité qui sera apporté à ce pays par l'activité économique dans tous les domaines.

Cela veut dire que l'armée qui sera créée par un peuple de plus de 16 millions d'âmes, fort et courageux, et équipée de façon moderne, pourra écarter tout danger extérieur à deux conditions : l'une, c'est de progresser sans arrêt ; l'autre de nous en tenir étroitement au régime de nous en faire vivre ces jours de bonheur, de calme et de sécurité.

Nous avons sauvé ce pays de dangers de tout genre, par notre union et en faisant nôtre l'esprit de la Révolution d'Atatürk : les dangers de toutes sortes ne peuvent naître que de l'affaiblissement de notre union et de l'élan de la Révolution.

F.RATAY

LES ASSOCIATIONS

Cours du soir à la Maison du Peuple de Beyoğlu

La Maison du Peuple de Beyoğlu a organisé des cours du soir gratuits de turc, français, allemand, anglais, russe, italien, comptabilité, électricité pratique et connaissances ménagères.

Les cours commenceront le 1er novembre prochain.

On peut se faire inscrire chaque jour de 9 à 20 heures, en s'adressant à la direction de la Maison du Peuple de Beyoğlu.

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Nos Ambassades et Légations

Le Ministre des affaires étrangères vient de décréter un important mouvement diplomatique, visant le personnel de nos ambassades et légations à l'étranger.

La fête de la République

A l'occasion de la fête de la République, les ambassadeurs et les ministres étrangers qui se trouvaient à Istanbul, sont tous partis pour Ankara, afin d'assister à la célébration de ce grand anniversaire dans la capitale.

L'ambassadeur d'Angleterre, Sir Percy Lorraine, qui était en congé, est attendu demain.

Le décès du Comm. Podestà

Le Comm. Giuseppe Podestà, ancien premier drogman du consulat général, puis de l'ambassade d'Italie en notre ville, est décédé hier, à 5 heures de l'après-midi. Demeuré très vigoureux, très sain de corps et d'esprit malgré un âge avancé, le Comm. Podestà avait été maintenu, à titre exceptionnel, dans les cadres du service actif. Il se trouvait être ainsi le doyen d'âge de tous les membres du corps diplomatique accrédités en Turquie.

Fonctionnaire d'une intégrité scrupuleuse, attaché strictement à sa tâche, travailleur consciencieux et toujours alerte, il faisait, par sa verde et vigoureuse vieillesse, l'objet de l'admiration de tous ceux qui avaient l'occasion de connaître et d'apprécier ses rares qualités.

Nous présentons à sa veuve, à son fils, à sa soeur, à tous ceux que frappe ce deuil cruel, nos condoléances les plus émus.

LE VILAYET

Nos nouvelles pièces d'argent

On a livré sur la place les nouvelles pièces en argent de 25 et 50 piastres pour une valeur de 85.000 Ltqs., dont 35.000 à la Banque Centrale de la République, 20.000 Ltqs. à Izmir, 30.000 Ltqs. à Ankara.

Le retour de M. Ustundağ

M. Muhittin Ustundağ, gouverneur d'Istanbul, qui s'était rendu à Ankara pour assister au congrès des Municipalités, est rentré hier.

La réorganisation des services téléphoniques

Le directeur des téléphones d'Istanbul est parti pour Ankara. Il fournira des explications au Ministère des Travaux Publics au sujet du projet de loi en voie d'élaboration pour la réorganisation générale des services téléphoniques. Parmi les mesures envisagées, figure la réduction des prix de la conversation.

Pour le moment, on se contentera de poser dans les bureaux centraux des postes des appareils de téléphone automatique fonctionnant après l'introduction d'une pièce de monnaie.

LA MUNICIPALITE

Le pont Atatürk

Nous avons annoncé que la construction du pont «Atatürk» avait été adjugée à la firme allemande Hugo Hermann. Deux adjudications vont être ouvertes maintenant pour le montage et le transport à Eyup du pont en bois actuel d'Un Kapan.

LA PRESSE

«L'Universel»

Les Nos. 2 et 3 de cette vaillante revue viennent de paraître, en un fascicule de 25 pages. Nettement bilingue cette fois (turc et français), ce numéro contient des articles intéressants et variés ainsi que de nombreuses illustrations.

LE PORT

La tempête en Marmara

Depuis trois jours, un fort vent du sud souffle en Marmara et empêche beaucoup d'habitants des îles de descendre en ville ou de rentrer chez eux. A Yenikapi, quelqu'un qui se trouvait sur le rivage, a été emporté par les vagues et il s'est noyé.

L'ENSEIGNEMENT

L'Institut de chimie de Bayazid

On projette de créer à Bayazid un ins-

titut de chimie avec une organisation toute moderne.

LES AILES TURQUES

Notre première parachutiste

Mademoiselle Yildiz, membre du «Türk Kocu» (L'Oiseau turc), s'est lancée dans le vide avec un parachute d'une hauteur de 1.000 mètres.

LES CHEMINS DE FER

Le retard du Simplon

Le Simplon Express est arrivé hier, avec 12 heures de retard, la voie du chemin de fer sur la frontière yougoslave ayant été endommagée à la suite d'une inondation.

LA VIE SPORTIVE

Kara Ali et Dinarli Mehmet se distinguent à Paris

Les derniers journaux qui nous sont parvenus de Paris, relatent, tout au long, les matches fournis en cette ville, par les deux lutteurs turcs, Kara Ali et Dinarli Mehmet.

Le premier nommé a été opposé au fameux champion français, Henri Deglane, invincible au catch as catch can. En face de la science de Deglane, Kara Ali fit un combat magistral. Quoique battu, il résista 21 minutes pour la première manche et 13 dans la seconde, ce qui constitue une remarquable performance. L'Intransigeant écrit à ce propos : « Kara Ali est un excellent lutteur. Quelle force et quelle endurance ! »

Avec un peu plus d'habitude du catch, Kara Ali doit en faire réfléchir plus d'un. »

Quant à Dinarli Mehmet, il vainquit nettement, en 26 minutes, le Grec Jim Atlas. Le lutteur turc employa quelques prises heureuses qui eurent raison de son adversaire.

Ainsi donc, les deux athlètes turcs firent une très bonne impression et on peut bien augurer de leurs prochaines rencontres.

Notons, en terminant, que Kara Ali et Dinarli Mehmet ont vu leurs noms changés respectivement en Ali Hasan et Yusuf Mehmet, fort probablement dans le but de les présenter comme de nouvelles vedettes. C'est là un truc très pratiqué par les organisateurs en Europe et en Amérique.

Les matches de lutte turco-soviétiques annulés

Par suite d'une divergence sur le choix des arbitres, les matches de lutte turco-soviétiques qui devaient avoir lieu, hier, à Izmir, ont été annulés.

Les lutteurs turcs ont fait quelques exhibitions entre eux.

Le «Panathanaïkos» à Istanbul

L'excellente équipe grecque Panathanaïkos, arrive la semaine prochaine en notre ville. Elle livrera deux matches, l'un contre Galatasaray et l'autre contre Beşiktaş, qui sera renforcé de Hakki et de Nuri, tous deux présentement à Ankara.

Serenamente come visse, confortato di S. S. Sacramento spegnavasi, dopo breve malattia, la cara esistenza del

Comm. GIUSEPPE PODESTA Segretario della R' Ambasciata d'Italia

La vedova Maria Podestà, il figlio Antonio Podestà con la consorte e il figlio Giuseppe, la sorella Rosina Podestà, la cognata Vedova Copello coi figli e i parenti tutti ne danno il doloroso annunzio e pregano d'intervenire ai funerali che avranno luogo, lunedì, 28 ottobre, alle ore 10, nella Basilica di San'Antonio in Pera.

UNA PRECE

Beyoğlu, li 26 ottobre 1935

Si prega di non mandare fiori. La presente serve di partecipazione personale.

«FUNUS» Pompe Funebri

La décentralisation des services publics en Grèce

Athènes, 25. — L'application de l'autonomie administrative n'est plus qu'une question de semaines sinon de jours. On connaît déjà les grandes lignes du projet gouvernemental. Le pays sera divisé en gouvernements généraux : Péloponnèse, Athènes et la Grèce Continentale ; Thessalie ; Epire ; Macédoine ; Thrace ; Îles de l'Archipel ; la Crète ; Îles Ioniennes ou bien au lieu de ce dernier, trois départements indépendants, Corfou, Céphallénie et Zante, relevant directement du ministère de l'Intérieur.

Au-dessous du gouvernement général deux degrés d'autonomie locale : la préfecture et la commune. Le gouverneur général sera nommé par le gouvernement et aura le rang de sous-secrétaire d'Etat.

C'est, on le voit, une combinaison des systèmes appliqués dans d'autres pays. Tous ont d'ailleurs les mêmes sources historiques.

Voyons, d'après le professeur Dendias, l'auteur qui a le mieux traité cette question en Grèce, quelles sont les sources historiques du gouvernement moderne, pris non séparément dans chaque pays, mais dans les traits généraux de l'institution. Elles sont au nombre de trois :

1) Parmi les sources du gouvernement local moderne est, sans doute, la théorie du pouvoir municipal. Défendue dans la Constitution française de 1789, elle a reçu une application pratique dans les articles 31 et 108 de la Constitution belge du 7 février 1831, où il est parlé du pouvoir municipal « qui a sa nature propre et son objet à part avec les pouvoirs nationaux ». Estimé de même rang que les trois autres pouvoirs constitutionnels, le pouvoir provincial et communal devait former la quatrième partie du pouvoir public. On voulait de la sorte assurer les institutions provinciales belges contre la toute puissance du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif de l'Etat. Dans ce but, on a reconnu à la commune le droit d'administrer ses propres affaires d'une manière autonome. Ces dispositions forment, pour ainsi dire, le préambule du domaine propre d'action de la commune, domaine d'action qui, pour ce qui est des communes de l'Europe continentale organisées d'après le modèle belge, joue un rôle très important.

En dehors des pays latins, la théorie du pouvoir municipal trouva un terrain d'expansion favorable en Allemagne. C'est le droit naturel de la doctrine constitutionnelle, chez Rotteck, Brater et tous ceux qui qualifient ce pouvoir municipal de droit fondamental. En 1848, on admit en Allemagne le droit de self-government à titre de droit fondamental, qualification que l'on trouve également dans d'autres constitutions.

2) Une autre source historique du self-government doit être trouvée dans la théorie de la décentralisation administrative opérée par voie d'organes locaux élus par les administrés. D'origine française, elle a été mise en pratique dans ce pays d'une façon complète. Son origine remonte jusqu'aux physiocrates (il convient d'en rappeler surtout le nom de Turgot), mais elle a trouvé des défenseurs pour la première fois lors de la lutte contre la centralisation administrative accomplie par Napoléon Ier, notamment contre le système des préfetures.

En 1802, Royer-Collard déclarait au parlement que la société de l'Etat était réduite en poussière et que depuis s'était développé dans l'administration la centralisation dominante. La décentralisation formait dans la théorie d'alors, telle que l'avait développée surtout Henric de Pansey, un simple point de programme. On demandait deux choses : l'expansion du droit électoral d'une part, de sorte que les intéressés puissent participer, par voie d'élection, à l'administration intérieure ; d'autre part, une démarcation des actes administratifs à faire par la commune.

Les réformes de la Monarchie de juillet réalisèrent, au moins en partie, ce que Henric de Pansey et d'autres avaient précédemment demandé. C'est alors que l'on institua la technique juridique de la décentralisation et de la surveillance des communes par l'Etat, autrement dit la tutelle administrative. Un pas en avant dans la même direction a été fait par les lois de l'empire libéral (promulguées en 1866 et 1867) et de la IIIème République (lois de 1871 et 1884).

3) La troisième source du gouvernement local est le self-government anglais d'après lequel les citoyens se chargent de l'administration des affaires locales, sauf quand elles dépassent leurs forces ou qu'elles ont besoin d'être dirigées par des vues d'ensemble. Pour comprendre le caractère à part du gouvernement local en Angleterre, il convient de dire que les autorités locales anglaises se sont développées spontanément et, dans la plupart des cas, elles doivent leurs attributions à la force de la coutume. Ainsi que le dit M. Percy Ashley, « en droit, les autorités locales sont simplement des créations du pouvoir législatif... mais l'influence est si forte que le citoyen conçoit même encore à l'heure actuelle, le self-government comme un droit dans l'exercice duquel le pouvoir central n'a pas qualité pour intervenir ». « Les grands pouvoirs politiques de l'Angleterre, remarque un connaisseur avéré de l'administration de ce pays, M. Boutmy, ne sont à aucun degré les créations d'un pouvoir constituant quel qu'il soit ». D'après Redlich et Hirst, le self-government c'est l'accomplissement par les habitants des localités ou par leurs représentants des devoirs et des droits, dont ils furent

Mizrakli dede

J'étais, paraît-il, très turbulent dans mon enfance. Quand on en avait assez de moi, à la maison, on m'envoyait chez une femme que nous désignons sous le nom de la « nourrice d'Izmir » et chez qui je me plaisais fort. Un soir que je m'y trouvais, il s'est passé un événement.

La nourrice avait comme voisine Sehnaze hanım, dont le mari, employé à la douane, était très pieux, très régulier dans ses habitudes. Le rentrait à la sortie du bureau chez lui et il ne se serait pas permis de jeter un regard aux fenêtres, en passant dans les rues, tellement il était sérieux.

Or, cet homme, presque un ange, parti de la maison, un matin, avec ses plus beaux habits, n'était pas rentré le soir.

Le quartier était en émoi et tous s'accordaient à déclarer qu'il s'était remarié. Mais personne n'arrivait à comprendre comment cet homme, père de famille, avait pu agir ainsi. On finit par attribuer la faute à Sehnaze hanım, à qui l'on faisait grief de recevoir chez elle le premier venu ; en effet, une enquête préliminaire, démontrant que son mari venait d'épouser une jeune veuve habitant au quartier Damlaçik.

Finalement, après discussion, on s'arrêta à la solution suivante :

La dame Karakas, très rusée, s'introduirait dans la nouvelle maison du mari volage, sous prétexte de chercher une jeune fille à marier. Au moment où elle ne serait pas surveillée elle laisserait dans un coin le « büyü » (sortilège) qu'elle avait préparé. Elle aurait bien soin, de plus, à sa sortie de la maison, d'enduire la porte de graisse de porc qui a la propriété de faire prendre en horreur la femme que l'on aime le plus.

Bien que la nourrice, originaire de la Rumeli, ne crût guère qu'aux sortilèges de son pays, elle recommanda à Sehnaze hanım de faire voeu à Mizrakli dede (le dede à la lance).

Celle-ci était prête non pas à sacrifier une poule, mais des chameaux pourvu que son mari regagnât le toit conjugal.

Or, quelle ne fut pas mon étonnement d'entendre Sehnaze hanım tenir des propos désobligeants contre le « dede » dont le moindre était le mot « edebisz » (mal élevé).

Tout en se gênant, les autres femmes répétaient les mêmes termes. Jusque-là, j'avais visité pas mal de türbe et constaté le respect que l'on avait pour ces sanctuaires. Aussi, me demandais-je comment pouvait-il se faire que des femmes musulmanes fissent montre de si peu de respect envers un saint. J'en demandais la raison à la nourrice qui me donna l'explication suivante :

— Dans sa jeunesse, Mizrakli dede avait eu le malheur d'adresser un juron à l'un des nombreux « evliya » (saints) de l'époque.

« Il s'en était repenti toute sa vie et, à sa mort, il avait enjoint, par testament, à tous ceux qui auraient recours à ses services posthumes de commencer par s'invier, s'ils désiraient que leurs voeux fussent exaucés... »

Je me souviens plus si c'est cette année-là ou l'année suivante qu'il fut décidé que l'on irait visiter la tombe de Mizrakli dede.

En effet, le mari de Sehnaze hanım avait réintégré ses pénates après avoir abandonné ses frasques.

La nourrice avait obtenu pour moi l'autorisation de faire partie de cette véritable expédition. Il y avait un cortège composé d'hommes, de femmes, d'enfants, tous portant des paniers à provisions comme si l'on allait faire un pique-nique.

La route fut longue.

Le « türbe », autant que je m'en souviens, se trouvait exposé aux vents. Mizrakli dede se contenta de jurons et de quelques gouttes de sang de la poule immolée, laissant la chair aux fidèles. Il est moins exigeant que d'autres saints !

Sehnaze hanım, pour cuire la poule, fit un feu de broussailles. A ce moment la nourrice, affairée, s'approchant de moi me dit :

— Eloigne-toi ; tu m'es confié ; une étincelle est vite partie et tu peux brûler.

Voici maintenant la nouvelle du journal qui m'a décidé à écrire ces souvenirs :

« Le public se réunit, chaque mardi, à l'endroit dit « Mizrakli dede » et se livre à divers divertissements. La dame Hatice, âgée de 65 ans, fille de Bekir, ayant voulu rôti une poule, le feu s'est communiqué à ses vêtements et bien que l'on se soit porté à son secours, elle a reçu des brûlures. »

S'il ne reste plus de vestiges de la tombe de Mizrakli dede, on voit, cependant, les femmes ayant encore recours à son intervention !

Resad Nuri Güntekin.
(Du «Cumhuriyet»)

SOCIETÀ OPERAIA ITALIANA DI M. S.

Les réunions de famille (matinées) habituelles commenceront le 3 novembre prochain. Les cartes de fréquentation sont délivrées tous les soirs de 18 à 19 heures au siège de la Società. On est prié de présenter deux photographies

investis par la législation ou par la coutume (which devolve upon them at common law). Ce qui fait ressortir clairement la nature coutumière des institutions locales anglaises dans lesquelles les juristes de ce pays voient un droit fondamental auquel le législateur s'abstient de toucher.



La garde qui veille à la frontière de la Somalie italienne

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

L'opinion publique turque attend que la Syrie suive l'exemple de la Palestine

Ankara, 26 A. A. — L'Ulus, en insérant l'information de Jérusalem sur l'arrestation de trois individus impliqués dans le complot contre Atatürk, écrit : «La population de Turquie, vivement émue depuis quelques jours, lira cette information, nous n'en doutons pas, avec une profonde satisfaction. Les autorités britanniques en Palestine apportèrent une attention particulière et un soin méticuleux aux exigences d'une amitié réelle à l'égard de la Turquie, dans leur activité contre ceux qui voulaient attenter à la personne du Chef de l'Etat turc et à l'ordre et au bonheur de la Turquie.

Les détails obtenus jusqu'à présent au sujet du complot démontrent que les ennemis d'Atatürk, c'est-à-dire de la Turquie, ont cherché en Syrie et en Palestine un milieu propice à leurs préparatifs et à leurs tentatives. La population de Turquie qui voit dans Atatürk l'incarnation de tout ce qu'elle a de plus sacré, dirige ses regards malgré elle, vers ces milieux où les séducteurs cherchent et trouvent l'occasion de s'établir, de se réunir et de se préparer. Rien de plus naturel que la France amie, prenne elle aussi les mesures nécessaires contre les misérables aventuriers qui abusent de sa tolérance et de son hospitalité. Tous les voisins de la Turquie sur toutes les frontières, savent très bien que depuis le jour où le nouveau régime fut instauré, notre ligne de conduite, à nous, a été celle de l'ordre et de la sécurité, vigilante et sincère. Et nous, nous ne saurions non plus nous attendre de leur part à une toute autre attitude ni admettre qu'ils aient un intérêt quelconque en dehors d'une politique d'amitié. Cependant, il n'est pas exclu que dans ces régions éloignées des personnes dont cette politique de sécurité et de sincérité ne fait point l'affaire, arrivent à des postes leur permettant de fermer les yeux sur les machinations des aventuriers et de les encourager ainsi dans leurs actes. Nous n'avons nul doute que l'administration de la France en Syrie n'hésitera pas elle aussi à prendre incessamment des mesures catégoriques et radicales susceptibles d'empêcher de pareilles aventures et de prévenir ces sortes de préméditations basses et viles.»

M. Asim Us, écrit dans le Kurun : «L'importance du complot ourdi sur les territoires de la Syrie et de la Palestine contre la personne sacrée d'Atatürk se précise tous les jours davantage. Tandis que, d'un côté, le nombre des personnes arrêtées par les autorités judiciaires à Ankara s'accroît, l'arrestation de trois des conjurés à Haïfa, par les autorités anglaises de Palestine, démontre que l'affaire avait des racines beaucoup plus profondes qu'on ne l'aurait cru de prime abord. On s'aperçoit que les Cerkas Ethem et Resid, plutôt que d'être des meneurs, en l'occurrence, sont des instruments.

La droiture témoignée, à cette occasion, par l'autorité britannique a suscité une vive satisfaction au sein de l'opinion publique turque. Etant donné qu'une partie de la bande des conjurés se trouve en territoire syrien, chacun est impatient de voir la façon dont se comporteront également les autorités françaises qui administrent ce pays.

On se refuse à admettre que les autorités française et anglaise puissent adopter une attitude différente. C'est pour quoi nous nous attendons à ce que, de la Syrie également, des nouvelles susceptibles de satisfaire le peuple turque, nous parviennent prochainement.»

M. Yunus Nadi rappelle, dans le Cumhuriyet et La République, l'indignation qui avait été suscitée par l'attentat de Marseille contre le roi Alexandre de

Yougoslavie. «Quelques-uns des traitres, ennemis des Turcs, qui ont trouvé aujourd'hui asile chez nos voisins du sud — ajoute notre confrère — étaient précédemment en Grèce. A la suite des projets semblables à celui d'aujourd'hui, qu'ils tentaient d'organiser, la Grèce leur refusa le droit de vivre sur son territoire et les expulsa de chez elle. La Bulgarie a accompli aussi son devoir et nous a fait de temps en temps un semblable plaisir.

Nos voisins du sud comme la Syrie et la Palestine avaient adopté jusqu'à présent sous ce rapport une attitude que, pour la qualifier du terme le plus léger, nous appellerons indifférente.

On doit comprendre qu'indignés et révoltés de ce qu'on ait osé diriger un complot contre la personne sacrée d'Atatürk, nous sommes excusables de n'avoir pu dès lors, nous borner à qualifier seulement d'indifférente cette attitude.

Poussés par une impulsive émotion, nous nous trouvons obligés d'examiner la situation plus sérieusement et plus en détails, comme nous l'avons fait dans notre précédent article. Donner asile à ceux qui se parent du titre de soi-disant réfugiés politiques est tout au plus une règle vulgaire, et bien sujette à caution, du droit international. Pour tout pays, la véritable règle consiste à respecter sincèrement les droits de son voisin et à veiller avec une extrême attention à ne pas permettre que l'on prépare en tout repos des entreprises susceptibles de lui causer du tort. Il est difficile, autrement de dissocier l'indifférence et la mauvaise intention.

Nous espérons qu'après ces explications, les autorités syriennes conviendront que nos publications n'avaient rien qui dût les surprendre.»

La Grèce à la veille du plébiscite

Athènes. — L'état de siège en Grèce sera suspendu dix jours avant le plébiscite. Pour une période de dix jours avant et dix après le plébiscite, tous les tribunaux de Grèce cesseront de s'occuper de procès politiques. D'autre part, le commandement du premier corps d'armée, vient d'interdire, pour toute la Grèce, toutes réunions en plein air ou dans une enceinte fermée, sous peine pour les contrevenants d'être traduits en conseil de guerre.

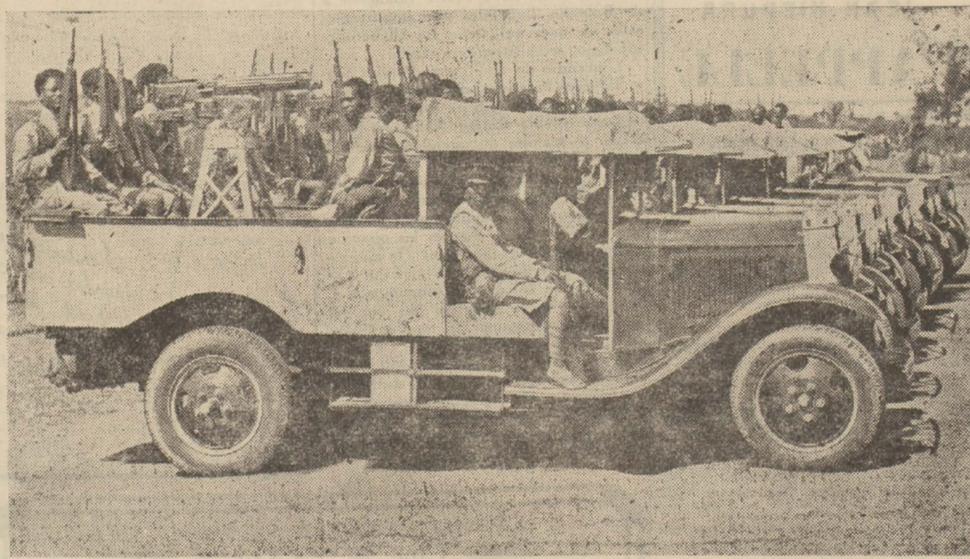
Les leaders des partis de gauche de l'opposition coalisée ont déclaré que la restauration monarchique anticipée n'a en rien influencé leur décision antérieure. Tous les partis de gauche participeront au plébiscite, tout en formulant des réserves quant à ses modalités et à ses méthodes.

De son côté, le gouvernement prépare le terrain pour le plébiscite. Après la proclamation qu'il a adressée aux Crétois et qui n'a pas trouvé un écho favorable par mi les insulaires, le général Condylis, régent et premier ministre de Grèce, vient de lancer une proclamation aux réfugiés, en majorité vénéziéristes et républicains, et qui, par leur nombre, constituent un important facteur électoral. Le général Condylis assure que le nouveau régime réalisera toutes les aspirations et revendications des émigrés qui auraient tout intérêt à approuver plébiscitairement la restauration monarchique et le retour du roi Georges en Grèce. En attendant que les réfugiés aient donné des preuves de leur royalisme, leurs dirigeants et leurs quartiers sont surveillés de près.

Nous prions nos correspondants éventuels de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Dans le Tigrè occupé par les Italiens

La construction des routes



Un convoi de camions abyssins se dispose à partir pour le front

Asmara, 26. — Le correspondant du Voelkischer Beobachter de Berlin, affirme que la guerre, le long de la montagne et dans la vallée du Tigrè, a été gagnée avant tout par 100.000 ouvriers qui ont construit les routes. Il relève que la route asphaltée partant d'Asmara, longue de 150 kilomètres, à travers monts et vaux, constitue une oeuvre sans précédent.

Il rapporte ensuite une conversation avec le général Maravigna qui a affirmé que les mouvements d'une armée motorisée représentent un grave problème dans un pays comme l'Ethiopie où le mu let est indispensable.

Asmara, 25. — Dans l'espace de quelques jours, le haut commandement, après avoir accompli l'oeuvre grandiose, consistant à rendre possible d'atteindre les lignes avancées au moyen d'autocars, est maintenant en train de transformer les sentiers en routes pour camions. Cinq mille ouvriers travaillent pour la construction des routes et des centres hydro-aériques. Cinq mille autocars, 40 mille mulets, 20.000 chameaux et 20 mille ânes sont employés pour les services d'intendance. Durant le mois de septembre, 40.000 hommes ont été débarqués à Massouah, ainsi que 65.000 tonnes de marchandises.

La situation sanitaire

Asmara, 26. — Dans une nouvelle interview qu'il a accordée aux journalistes, le sénateur Castellani, inspecteur général supérieur sanitaire de l'Afrique Orientale, a déclaré que la nourriture des soldats est abondante, bien préparée et bien fournie en vitamines. Les troupes reçoivent dans la soirée, une ration de vin tonifiant ; elles ont été vaccinées contre toutes les maladies possibles, notamment tropicales.

Les hôpitaux sont vides. «Ces résultats, dit le sénateur Castellani, sont dus à la prévoyance du Duce, qui comprit que l'organisation sanitaire a la même importance que l'organisation militaire. La clinique des maladies tropicales, fondée à Rome par le Duce, prépare les médecins et le personnel sanitaires pour l'Afrique Orientale. Le Duce a voulu fort opportunément que les troupes fussent vaccinées contre la vérole, le typhus, le choléra. Les troupes suivent les règles de l'hygiène tropicale ; elles sont toujours surveillées. La stérilisation des eaux potables, une nourriture abondante en toutes les vitamines nécessaires, assurent l'absence absolue d'épidémies.

Les services sanitaires fonctionnent aussi gratis pour les indigènes. La situation sanitaire des habitants du Tigrè est déplorable. Il est difficile de trouver un

abyssin sain par suite de leurs conditions de vie primitive et leur mauvaise nutrition. Ils sont surtout atteints de tuberculose ou de maladies sexuelles. Les médecins italiens leur prodiguent leurs soins continuellement avec abnégation.

Les mines d'or de l'Erythrée

Asmara, 26. — Les mines d'or de l'Erythrée seront remises prochainement en exploitation. On y emploiera des esclaves libérés et des prisonniers de guerre, régulièrement rétribués. Dans la région de Hamasien, sur un filon de 80 kilomètres de longueur, existent 18 mines. Le principal gisement se trouve dans la zone de Barentu, où il y a un filon de 120 kilomètres. On a constaté la présence d'or dans le Tigrè. Les sables et les torrents des provinces occidentales du Goggiam et dans le bas plateau contiennent un pourcentage de 8 grammes d'or par tonne de sable.

La monnaie en Ethiopie

Vienne, 25. — Le journal Nacht Ausgab annonce que l'Autriche a cédé à l'Italie le droit de frapper les thalers de Marie Thérèse, qui ont exclusivement cours en Afrique Orientale. Les journaux relèvent, par conséquent, que le Néguis dépendra de l'Italie pour ses besoins en valeurs métalliques.

Le thaler de Marie Thérèse est la monnaie favorite des Ethiopiens. Il contient 28,0668 grammes d'argent au titre de 833,66. La première monnaie éthiopienne a été frappée en France d'ordre de Menelik, en 1896. Elle répétait en poids et en valeur, le thaler de Marie Thérèse, mais ne parvint pas à le supplanter.

Théâtre Français
TROUPE D'OPERETTES SUREYYA
dans son nouveau cadre
Mme Şaziye - H. Kemal
A partir de Vendredi 11 Octobre 1935
chaque soir à 20 h. 30. Les Samedis
et Dimanches Matinées à 15 h.

EMIR SEVIYOR

(L'Emir aime)
Opérette en 3 actes
de M. YUSUF SURURI
Musique de Mo. CARLO CAPOCELLI
Prix : 100, 75, 50, 25 — Loges : 300, 400
Service de tramways pour toutes les directions.

TARIF D'ABONNEMENT

| Turquie: | | Etranger: | |
|----------|-------|-----------|-------|
| | Ltqs. | | Ltqs. |
| 1 an | 13.50 | 1 an | 22.— |
| 6 mois | 7.— | 6 mois | 12.— |
| 3 mois | 4.— | 3 mois | 6.50 |

COLLECTIONS de vieux quotidiens d'Istanbul en langue française, des années 1880 et antérieures, seraient achetées à un bon prix. Adresser offres à «Beyoğlu» avec prix et indications des années sous Curiosité.

NORDDEUTSCHER LLOYD
Service le plus rapide pour NEW YORK
TRAVERSEE DE L'OCEAN
en 4 1/2 JOURS
par les Transatlantiques de Luxe
S/S BREMEN (51.600 tonnes)
S/S EUROPA (49.700 tonnes)
S/S COLUMBUS (32.500 tonnes)

VOUS ECONOMISEZ une grande partie des frais de parcours d'ici jusqu'au port d'embarquement en achetant un billet direct ISTANBUL - NEW-YORK.

S'adresser aux Agents **Laster, Silbermann & Co.**
Istanbul, Galata, Hovaghimyan Han No. 49-60, Tel.: 44647-6

Vie Economique et Financière

(Suite de la troisième page)

Le prix du frêt

La succursale d'Istanbul du Türkofis reçoit, sur sa demande, les tarifs du frêt de diverses agences maritimes pour examiner les mesures à prendre pour le transport à bon marché de ses articles d'exportation dans les ports de l'étranger.

...et celles avec la Grèce

On espère que par suite des nouvelles dispositions contenues dans le traité de commerce turco-grec, nos exportations de « pastirma » (jambon turc) à destination de ce pays et qui ont diminué dans de fortes proportions, reprendront.

Poissons salés

Un négociant de Bafra avait envoyé à Istanbul, pour être exportés, 50.000 kilos de carpes salées, mais il y a eu ici même des acheteurs.

Tous les intéressés ont été informés que la Grèce passe de fortes commandes pour nos sardines et nos liqueurs qui ont été en grande faveur à la Foire Internationale de Salonique.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

L'intendance militaire met en adjudication, pour le 12 novembre prochain, la fourniture de 1.500 litres à 12 livres turques pièce.

La base navale d'Istanbul met en adjudication pour le 6 novembre 1935, la fourniture des articles ci-après :

| | Kilos | Ltqs |
|--------------|--------|--------|
| Olives | 2.000 | 2.800 |
| Huile | 20.000 | 7.400 |
| Savon | 30.000 | 7.800 |
| Riz | 50.000 | 10.500 |
| Pois chiches | 40.000 | 4.400 |
| Sucre | 30.000 | 7.929 |

La direction de l'école de gendarmerie d'Edirne met en adjudication, le 4 du mois prochain, la fourniture de 200 mille kilos de farine pour Ltqs 2.300

LA BOURSE

Istanbul 25 Octobre 1935

(Cours de clôture)

| EMPRUNTS | OBLIGATIONS |
|------------------|------------------------|
| Intérieur 95.— | Quais 10.50 |
| Ergani 1935 95.— | B. Représentatif 45.50 |
| Uniture I 24.90 | Anadolu I-II 43.— |
| II 22.90 | Anadolu III 43.50 |
| III 23.20 | |

ACTIONS

| | | | |
|------------------|-------|-----------------|-------|
| De la R. T. | 58.50 | Téléphone | 13.— |
| Iş Bank. Nomi | 9.50 | Bomonti | — |
| Au porteur | 9.50 | Dercos | 17.— |
| Porteur de fonds | 90.— | Ciments | 12.46 |
| Tramway | 30.50 | Ittihat day. | 9.5 |
| Anadolu | 25.— | Şark day. | 0.95 |
| Şirket-Hayriye | 15.50 | Balia-Karaidin | 1.55 |
| Régie | 2.30 | Droguerie Cent. | 4.65 |

CHEQUES

| | | | |
|-----------|----------|----------|----------|
| Paris | 12.06 | Prague | 19.20.94 |
| Londres | 617.— | Vienne | 4.21.80 |
| New-York | 79.45 | Madrid | 5.80.66 |
| Bruxelles | 4.72.38 | Berlin | 01.97.70 |
| Milan | 9.76.93 | Belgrade | 34.96.33 |
| Athènes | 83.71.60 | Varsovie | 4.21.— |
| Gandev | 2.44.67 | Budapest | 4.51.40 |
| Amsterdam | 1.17.16 | Bucarest | 63.77.56 |
| Sofia | 63.93.44 | Moscou | 10.98.— |

DEVISES (Ventes)

| | | | |
|----------------|--------|----------------|---------|
| 20 F. français | 168.— | 1 Schilling A. | 23.— |
| 1 Sterling | 619.— | 1 Peseta | 25.— |
| 1 Dollar | 125.50 | 1 Mark | 34.— |
| 20 Lires | 172.— | 1 Zloty | 24.— |
| 20 F. Belges | 82.— | 20 Leis | 15.— |
| 20 Drachmas | 24.— | 20 Dinars | 54.— |
| 20 F. Suisse | 818.— | 1 Tchernovitch | 32.— |
| 20 Levass | 24.— | 1 Ltq. Or | 9.44 |
| 20 C. Tchèques | 95.— | 1 Mecidiye | 0.53.00 |
| 1 Florin | 84.— | Banknote | 2.34 |

FEUILLETON DU BEYOĞLU N° 5

L'HOMME DE SA VIE

(MONTJOYA)

Par MAX DU VEUZIT

Entre les grands arbres dénudés, Noele, après plus de trois heures de marche, vit soudain surgir un clarté. Bientôt elle fut sur le plateau où, dans l'air vif et transparent, Montjoja dressait vers les nues ses épaisses murailles de pierres grises et son donjon crénelé. Ce fut en elle un soulagement. Enfin ! Elle était arrivée ! Ses jambes étaient si lasses qu'elle s'assit un moment pour mieux reprendre haleine.

Un instinct de coquetterie la porta à essayer son visage, à lisser ses cheveux bruns, à brosser de la main ses vêtements poussiéreux ; puis, le coeur battant et s'efforçant de vaincre son émoi, elle marcha vers la maison principale avec tant de lassitude, qu'elle chancelait sur ses jambes.

Une vieille femme la précéda jusqu'à un cabinet de travail dont elle ouvrit la porte.

— Monsieur, une dame vous demande. Dans la pénombre de cette fin d'après-midi d'hiver, Noele distingua un homme de 30 à 35 ans.

De dessus un gros livre qu'il compulsait, il leva les yeux vers l'arrivante.

— Monsieur Le Kermeur ? interrogea celle-ci timidement.

— C'est moi, mademoiselle ; vous désirez ?

Sans mot dire, elle tendit la lettre.

Surpris, l'homme la prit et la lut. Un profond étonnement se répandit sur sa physionomie. Puis, Noele enregistra une sorte de crispation qui l'inquiéta.

— C'est insensé ! Je demande un secrétaire, je précise pour quels travaux et dans quel site nous sommes... Et l'on m'envoie une femme, une jeune fille ! Qu'est-ce qu'on veut que je fasse de vous ici, ma pauvre enfant ?

— Je puis faire le même travail que

n'importe quel autre secrétaire.

— Il n'y a pas de place sous mon toit pour un secrétaire de votre âge ! C'est tout à fait ridicule, et je regrette de vous décevoir, mais il m'est impossible de vous accepter.

— Oh ! balbutia Noele, qui croyait voir soudain tous les objets tourner autour d'elle. Cela ne veut pas dire que vous me renvoyez ?

— Je ne puis pas vous garder, cependant, mademoiselle.

— Je suis venue parce que vous de mandiez quelqu'un, monsieur.

— Evidemment, mais vous ne faites pas du tout mon affaire.

— J'ai mes diplômes, mon bachot... je parle anglais.

— Connaissez-vous le chinois, que ma réponse serait la même : je ne veux pas de femme chez moi. Ceci est péremptoire et ne souffre aucune exception.

La voyageuse courba la tête, désolée de sa malchance, de sa lassitude... de cette réception... Tout dansait devant ses yeux et elle crut qu'elle allait s'évanouir, dans ce bureau, aux pieds de cet homme sans pitié.

Le dos appuyé au mur, elle restait debout, les yeux clos, si pâle qu'elle aurait attendu le moins sensible des coeurs.

Mais l'homme ne faisait déjà plus attention à elle. La tête replongée, à nouveau, dans ses bouquins, il paraissait avoir oublié la présence de la visiteuse.

Cependant, comme celle-ci ne bougeait pas, il appuya son doigt sur un

bouton électrique. Et la servante accourut à son appel, il ordonna :

— Reconduisez Mademoiselle.

Noele eut le désir de l'implorer. Elle tendit les mains vers lui, mais il ne la regardait pas, et elle comprit combien toute insistance serait vaine.

Alors, en titubant, elle suivit machinalement la femme qui la reconduisit dehors.

Quand la jeune fille, son paquet sous le bras, se retrouva sur le bord du sentier, ses forces l'abandonnèrent tout à coup et elle s'écroula, terrassée par la fatigue autant que par sa déception.

Cet écrasement de tout son être lui fut bienfaisant ; quelques larmes qu'elle versa ensuite la soulagèrent de son énerve ment. Bientôt elle put s'asseoir, et, la tête dans les mains, elle essaya d'envisager sa situation.

Hormis Montjoja qu'on venait de lui interdire, elle était éloignée de tout lieu habité et dans l'impossibilité physique de gagner à pied une autre habitation.

D'ailleurs, qu'aurait-elle fait au Belvédère ou à Roquebillière ? Point n'était besoin de sonder les flancs de son portefeuille pour savoir qu'il ne contenait plus de quoi payer un gîte.

D'un autre côté, son tuteur lui avait défendu de recourir à lui, et même, en supposant qu'il consentit encore quelque secours, son envoi parviendrait trop tard, comme l'aide des religieuses de l'orphelinat qu'elle pourrait peut-être implorer.

C'était tout de suite qu'elle avait besoin d'assistance, et, dans cette nature sauvage, à cette heure et en cette saison, l'abandonnée ne voyait aucun appui à espérer.

En dehors du château, il n'y avait pour elle aucun refuge.

Pauvre être passif, on lui avait dit de partir et elle s'était mise en route, obéissant à la directive donnée. Son but était d'atteindre M. Le Kermeur, et elle était venue jusqu'à lui...

Où voulait-on qu'elle aille, maintenant ? Vers quelle destination porter ses pas ?

Il ne lui paraissait même pas qu'elle eût à chercher autre part.

D'ailleurs, les bois étaient sombres à cette heure. Déjà, le sentier ne s'y distinguait plus et la montagne apparaissait dangereuse avec ses pentes à pic et ses gigantesques échancrures.

Quant à la vallée, séjour des hommes heureux, des foyers tièdes, des habitations closes la nuit, un grand brouillard sombre l'envahissait peu à peu, et ses moindres recoins s'ouataient de brume.

Bientôt, la montagne elle-même s'enveloppait d'ombre.

Une peur atroce fut en Noele : celle de passer la nuit dehors, perdue dans cette immensité. Frissonnante, les bras croisés, dans un geste d'instinctive défense, elle se leva et regarda autour d'elle.

Bien que ses jambes fussent raides et ses pieds douloureux, abandonnant sur

place son paquet, la jeune fille longea l'enclos de pierres entassées qui bordaient de ce côté, l'immense propriété.

Les aboiements des chiens, dans leurs niches, signalèrent, au passage, sa présence inquiétante en ces lieux.

Voyons, n'y aurait-il pas dans cette grande demeure, un être humain qui aurait pitié de sa détresse et la sauverait des ténèbres ?

Jamais comme en cette circonstance, elle n'avait tant souffert d'être seule au monde.

Elle pensa à sa mère dont elle n'avait jamais connus les caresses.

Dieu ne pouvait pas permettre qu'en son paradis, une mère se désintéressât de l'enfant laissée sur la terre.

De là-haut, cette mère lui devait protection. Et l'orpheline eut vers la mort cet appel désespéré :

(à suivre)

Sahibi: G. PRIMI

Umumi neşriyat müdürü:

Dr. Abdül Vehab

M. BABOK, Basmevi, Galata
Sen-Piyer Han — Telefon 43454